



**DELIBERATION
du Comité Syndical
Séance du 7 avril 2022**

N° 2022-7

Le 7 avril 2022 à 18h30, le Comité syndical du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays des Vosges Saônoises, légalement convoqué le 31 mars 2022, s'est réuni à la salle François Mitterrand à Saint Loup sur Semouse, sous la présidence de Monsieur Thierry BORDOT, Président.

Délégués présents :

CC de la Haute Comté : Thierry Belloncle, Thierry Bordot, Henri De Malliard, Michel Désiré, Véronique Grandjean, Ghislain Jacquy, Bruno Machard, Christian Chassard (suppléant de Patrick Laurent).

CC des Mille Étangs : Henri Saintigny (pouvoir de Philippe Grosjean), Laurent Seguin.

CC du Pays de Lure : Christian Claudel (pouvoir de Daniel Nourry), Michel Dagueuet (pouvoir de Maryline Caravati-Bresson), Christian Laroche (pouvoir de Bernard Piquard), Antoinette Marchal (pouvoir de Isabelle Arnould), Pierre Thomas (pouvoir de Jean-Philippe Gimenez).

CC du Pays de Luxeuil : Jacques Deshayes, Véronique Devoille, André Dirand, Bernard Gire, Stéphane Kroemer, Sébastien Richardot (pouvoir de Jean-Marc Sigust), Rodolphe Wacogne.

CC du Pays de Villersexel : Alain Buchot (pouvoirs de Alain Bizotto et de Guy Levain).

CC Rahin Chérimont : Karine François, Pierric Tarin (pouvoir de Michel Jacobberger).

Nombre de membres en exercice : 51

Nombre de membres présents votants : 25

Nombre de pouvoirs : 10

Compte tenu des dispositions de l'article 10 de la loi du 10 novembre 2021, portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, les mesures suivantes sont en vigueur jusqu'au 31 juillet 2022.

- le quorum est fixé au 1/3 des membres en exercice
- un membre titulaire peut être porteur de deux pouvoirs.

Objet : Vote des cotisations 2022

Lors du Débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le 17 mars 2022, il a été proposé de maintenir la cotisation des Communautés de communes à **2.70€ / habitant**.

Estimation du montant des cotisations, basée sur la population légale des communes, en vigueur au 1^{er} janvier 2022

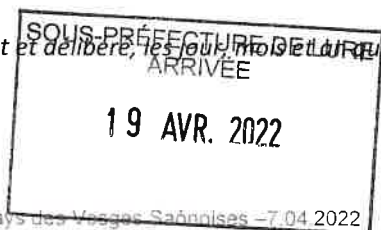
Mise à jour : décembre 2021- Source : Insee, recensement de la population 2019

Communauté de communes	Population totale Nb habitants	Cotisation 2.70€/habitant
C.C. du Pays de Lure	19 994	53 983.80 €
C.C. de la Haute Comté	17 835	48 154.50 €
C.C. du Pays de Luxeuil	15 290	41 283.00 €
C.C. de Rahin et Chérimont	11 998	32 394.60 €
C.C. des Mille Étangs	8 577	23 157.90 €
C.C. du Pays de Villersexel	8 077	21 807.90 €
TOTAL	81 771	220 781.70 €

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Fixe la cotisation 2022 à 2.70€/habitant**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et lieux dessus



Pour copie conforme,
Le Président, **Thierry BORDOT**

